

Communiqué de Presse

La CFDT agira pour préserver l'avenir des sites dans toutes les instances représentatives du personnel

La direction de PSA a convoqué pour le 23 juin un comité central extraordinaire d'entreprise afin d'aborder le sujet de l'avenir des sites du groupe.

En attendant cette date, la CFDT exigera que la Direction ai enfin un discours transparent.

Nous agirons dans ce sens dans chaque instance représentative du personnel:

- auprès du comité stratégique paritaire. Une réunion aura lieu le 21 Juin à 8 heures. Elle portera sur l'avenir des sites industriels en France, mais également ceux d'Europe. Ce comité découle de l'accord GPEC.
- auprès du comité de groupe Européen. Une réunion plénière se déroulera le 22 Juin à 8 heures pour parler du PSE en cours à GEFECO ainsi que de l'attribution de nouveaux projets au fournisseur maison, FAURECIA. Ces deux entreprises sont détenues par PSA.
- auprès du CCE extraordinaire dont la réunion aura lieu 23 Juin à 13H30. Son objet est : « Point sur la compétitivité et la stratégie industrielle en France ». Une bonne occasion donnée à la CFDT pour démonter le raisonnement simpliste de la Direction, si elle espère justifier le fait que l'on ne peut plus assembler de véhicules en France à cause du coût du travail et en comparant les couts horaires en France et en Slovaquie par exemple. Rappelons que la masse salariale dans l'activité de montage des véhicules ne pèse que pour 4 à 5% du coût total.

La CFDT agira aussi dans ces instances non seulement au sujet de l'avenir des sites industriels PSA mais également sur celui de la R&D. La R&D étant aussi mise en concurrence avec d'autres centres de R&D mondiaux. Par ailleurs, la CFDT demandera la note interne du 23 août 2010 afin d'en faire l'analyse. Elle estime que PSA doit prendre ses responsabilités sociales et environnementales.